

La réforme du DELF et du DALF

PATRICK RIBA, SYLVIE LEPAGE,
DOMINIQUE CHEVALLIER -WIXLER
(Bureau DELF/DALF, CIEP, France)

Le Cadre européen commun de référence (CECR) pour les langues inspire la réforme du DELF et du DALF.

Créés en 1985 le DELF, diplôme d'étude en langue française, et le DALF, diplôme approfondi de langue française, connaissent un succès sans précédent. Avec plus de 360 000 unités vendues chaque année, 900 centres d'examens dans 150 pays et plus de 2 500 000 candidats en vingt ans, ils sont aujourd'hui une référence. Personne ne contestera le rôle fédérateur qu'ils ont tenu dans l'introduction de la méthodologie communicative en FLE.

Pourtant, à partir de septembre 2005, ces examens évoluent, pour acquérir une nouvelle dimension européenne. En s'harmonisant sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)*, ils seront à la fois plus simples à passer (et à organiser !), et plus internationaux. Mais ils préserveront aussi les qualités qui ont fait leur succès : approche communicative (on parlera désormais d'approche actionnelle), gestion délocalisée (donc adaptée aux contingences économiques de chaque pays), pertinence et validité.

Interaction et médiation à l'honneur

Le nouveau dispositif comptera six diplômes indépendants alignés sur les six niveaux du cadre européen (au lieu de trois actuellement), sans unités capitalisables, constitués d'épreuves dans les quatre compétences.

Durée de l'examen	Diplômes	Public
3h30	DALF C2	Utilisateur expérimenté
4h00	DALF C1	
2h30	DELF B2	Utilisateur indépendant
1h45	DELF B1	
1h40	DELF A2	Utilisateur élémentaire
1h20	DELF A1	

Nous avons apporté un soin tout particulier à la conception de cette nouvelle version et nous avons suivi une méthodologie proposée par la division politique du Conseil de l'Europe (cf. encadré). Si elle reprend bien sûr la plupart des exercices présents dans l'ancienne version (parfois calibrés à d'autres niveaux), cette formule apporte aussi un regain de nouveauté avec une attention toute particulière portée aux exercices relevant de l'interaction et de la médiation.

Le DELF sera également décliné dans une version junior aux supports adaptés à un public adolescent (cf. encadré).

Mais cette réforme s'alimente bien sûr des pratiques innovantes des grands centres de langue¹ et c'est aussi une invitation à la réflexion sur nos pratiques d'enseignement et les parcours d'apprentissages. À ce titre, nous militons vivement

DELF/DALF : DES ANCIENS AUX NOUVEAUX...

Avant de réformer le DELF et le DALF, le CIEP a suivi la méthodologie proposée par le manuel *Relier les examens au Cadre européen commun de référence pour les langues*¹. Les objectifs et les tâches de chaque unité ont été analysés en fonction des échelles du *Cadre*. Par exemple la production écrite de l'unité A1 correspond aux descripteurs de la production écrite, de l'écriture créative et de la correspondance du niveau A2². De même la compréhension orale et l'expression orale de l'unité A1 correspondent aux descripteurs de ce même niveau.

Il est ainsi apparu que le niveau A1 était à créer et que le niveau C2 n'était que partiellement couvert. Pour les autres niveaux nous avons retenu les épreuves dont les activités communicatives correspondent aux capacités décrites dans les échelles du CECR. Par exemple pour le niveau A2, nous avons repris les 3 épreuves de l'unité A1 en les modifiant quelque peu et conçu une épreuve de compréhension écrite.

Les maquettes et les contenus des nouveaux examens ont été soumis pour analyse à un comité d'experts universitaires³ ainsi qu'à un certain nombre d'attachés de coopération et de représentants de pays européens que nous remercions vivement.

Ces nouveaux examens ont été prêtés auprès de quelque 300 candidats. Auparavant de nombreuses données avaient été recueillies : questionnaire permettant de cerner le profil des candidats, évaluation des professeurs, entretien de précalibrage effectué par le CIEP et positionnement sur les niveaux du Cadre grâce au test de Connaissance du Français (TCF).

Les observations recueillies pendant la passation des pré-tests, et l'analyse des résultats comparés à ceux du TCF ainsi qu'aux autres données dont nous disposons ont entraîné quelques modifications qui ont été soumises au comité d'experts universitaires ainsi qu'à la Commission nationale du DELF/DALF et au Conseil d'orientation pédagogique en septembre 2004. Le tableau p. 31 rend compte des nouveaux contenus.

1. Ce manuel est publié par la Division des politiques Linguistiques sur le site du Conseil de l'Europe : <http://www.coe.int>

2. Voir les descripteurs p. 51-52 et p. 69 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* ainsi que ceux des p. 49, 55-56 et 61-65 pour la C.O. et l'E.O.

3. Jean-Claude Beacco, Richard Lescure, Isabelle Gruca, Evelyne Bérard, Martine Defontaine et Dario Pagel.





Différents niveaux comme autant de haies à franchir.

© Orban/Corbis-Sigma

pour une approche modulaire qui prenne en considération le fait que non seulement l'apprenant a rarement un niveau homogène sur les quatre compétences, mais qu'en plus celles-ci ne lui seront pas d'une égale nécessité. En clair, nous espérons que ces DELF et DALF rappelleront l'importance de *curricula* adaptés aux besoins des publics les plus diversifiés.

Réfléchir ensemble au plurilinguisme

Le *CECR* n'est certainement pas une fin en soi, mais en sa qualité d'outil de réflexion et de construction, il est cependant pour l'heure l'instrument de didactique croisée le plus achevé des langues, et c'est sans doute là sa portée première : faire réfléchir ensemble les responsables éducatifs de plusieurs dizaines de pays qui ont enfin compris et assumé qu'un groupe homogène peut se construire autour du plurilinguisme.

Le ministère français de l'Éducation nationale a donc souhaité cette réforme qui donne une indéniable valeur ajoutée aux diplômes DELF et DALF ; formons le vœu que notre propre système éducatif s'en inspire, à l'instar d'autres pays européens, pour l'enseignement en France des langues étrangères.

La version scolaire du DELF représente à cet égard un exceptionnel exemple de politique éducative et de construction européenne pour lequel il nous faut surtout remercier et féliciter nos partenaires internationaux. La confiance dont ils nous honorent et leur

LE DELF SCOLAIRE

Dès la création du DELF et du DALF, de nombreux pays ont organisé des sessions réservées à un public adolescent. Le DELF scolaire ne fut pourtant créé qu'en 2002, lorsque, sur des fonds européens, l'Italie introduisit des certifications étrangères dans le cadre de la réforme de son système éducatif.

Avec le projet *Lingua 2000*, un nouvel examen, le DELF scolaire, conçu en deux niveaux comprenant un groupe d'épreuves enchaînées passées collectivement et une épreuve d'expression orale individuelle d'une dizaine de minutes, voit alors le jour.

À chaque niveau, les quatre compétences sont évaluées. Le DELF scolaire niveau 1 (DS1) se situe au niveau A2 du *CECR* et le DELF scolaire niveau 2 (DS2) au niveau B1. L'obtention des deux niveaux donne lieu à la délivrance du diplôme du DELF 1^{er} degré.

Quelques chiffres	2002 (année de l'expérimentation)	2003-2004
nombre de pays concernés	1 (Italie)	17
nombre de sessions	4	13
nombre de centres d'examen	18	plus de 80
nombre de candidats	15 000	plus de 35 000

Trois atouts majeurs

- Excellent instrument de coopération linguistique et éducative puisque sa mise en place implique obligatoirement les autorités locales ;
- Intégré au cursus des élèves de collège ou de lycée, il peut remplacer des examens existants,
- Objets de stimulation pour l'élève, les attestations de réussite mais surtout le diplôme délivré après obtention des deux niveaux ou d'un des deux niveaux rythment l'apprentissage.

Enfin, ces examens, en introduisant une approche par niveau, ont contribué à aborder la transition que constitue l'harmonisation des examens du DELF et du DALF sur les six niveaux du *CECR*.

engagement dans un enseignement coopératif des langues combleront sans aucun doute chez les nouvelles générations les représentations stéréotypées qui se sont si longtemps substituées à des savoirs absents. C'est là un des enjeux majeurs de cette réforme. ●

Après l'expérimentation, l'essor...

Le réseau des Alliances françaises et des centres culturels a joué un rôle déterminant pour la diffusion de l'examen, sa gestion, et la mise en place d'actions de formation.

Au printemps 2003, 6 pays purent organiser leur première session en mai, dans des contextes divers.

17 pays ont organisé des sessions en 2003-2004¹.

Fin 2003

Quelques problèmes liés au calendrier (concordance entre le calendrier scolaire local et celui des sessions du DELF scolaire) et aux contraintes administratives sont à prendre en compte mais les premiers bilans sont positifs.

Points forts : une question de point de vue

Système éducatif : cette nouvelle certification en langue française est adaptée aux contraintes des systèmes éducatifs étrangers. Certains pays voient dans l'introduction du DELF scolaire l'introduction d'une évaluation complémentaire à celle pratiquée dans le cadre de l'évaluation formatrice et sommative.

Élèves : valorisation et validation de l'apprentissage du français. La perspective d'obtenir un diplôme est facteur de motivation.

Enseignants : l'approche communicative convainc de plus en plus les enseignants dont les pratiques d'évaluation évoluent grâce à l'introduction de l'évaluation critériée.

L'introduction de ces nouveaux examens incite à développer des actions de formation continue des enseignants expérimentés ou non, et à favoriser l'information sur les certifications étrangères.

Langue française : les examens constituent probablement le meilleur outil de promotion de la langue française et lui donnent une image dynamique et moderne.

DOMINIQUE CHEVALLIER-WIXLER

1. Pays : Afghanistan, Allemagne, Canada, Équateur, Espagne, Guatemala, Italie, Jérusalem et territoires palestiniens, Jordanie, Laos, République tchèque, Serbie et Monténégro, Slovaquie, Suisse, Syrie, Uruguay, Venezuela.

Pour plus d'informations sur les nouveaux DELF et DALF : www.ciep.fr

1. Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements au CLA de Besançon, à l'Alliance française de Paris, au CIEL de Brest, au CAVILAM de Vichy, à l'Institut et à l'Alliance française de Madrid, à l'Institut de Hanoi, ainsi qu'à l'Institut français de Prague, à l'Alliance française de Pardubice (Rép. tchèque) et au collège international de Cannes.

	COMPRÉHENSION DES ÉCRITS	PRODUCTION ET INTERACTION ÉCRITES	COMPRÉHENSION ORALE	PRODUCTION ET INTERACTIONS ORALES
DELFA1	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur quatre ou cinq documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	Épreuve en 2 parties : – Compléter une fiche sur soi. – Rédaction d'un message simple sur un sujet de la vie quotidienne.	Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre brefs documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	Entretien avec le jury en 3 étapes : – entretien informel – échange d'informations. Exercice en interaction. – Jeu de rôle
DELFA2	Réponse écrite à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre documents écrits ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	Rédaction de 2 brèves productions écrites (lettre amicale ou message) – décrire un événement ou des expériences personnelles – écrire pour inviter, remercier, s'excuser, demander, informer, féliciter...	Réponse écrite à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre courts documents enregistrés ayant trait à des situations de la vie quotidienne.	Entretien avec le jury en 3 étapes : – entretien informel – monologue suivi – exercice en interaction (échange d'informations, obtenir des biens et des services ou coopération à visée fonctionnelle)
DELFB1	2 exercices parmi les suivants : – Comprendre l'information pertinente dans des écrits quotidiens (lettres, prospectus, courts documents officiels) – Repérage pour accomplir une tâche – Reconnaître les points significatifs d'un texte informatif	Expression d'une attitude personnelle dans une situation donnée (lettre formelle, courrier des lecteurs, participation à un forum sur Internet...)	Durée maximale des enregistrements : 5 à 6 min. Réponse écrite à des questionnaires de compréhension portant sur trois ou quatre documents enregistrés parmi les suivants : – Dialogues ou monologues sur des situations de la vie quotidienne – Bulletin d'informations ou émission d'intérêt général – Interview (sentiments et opinions) – Exposé court sur des sujets familiaux	Entretien avec le jury en 3 parties : – Parler de soi (passé, présent et avenir) – Présenter un point de vue à partir d'un bref document déclencheur. – Exercice en interaction (situation formelle)
DELFB2	– Comprendre un texte à caractère informatif ciblé sur l'espace francophone – Comprendre un texte argumentatif	Un exercice parmi les suivants : – Prise de position personnelle et argumentation : – Témoignage : contribution à un débat – Rapport : demande argumentée – Lettre formelle qui fait appel à l'argumentation – Écrire en réponse à quelqu'un. (Commentaires, émotions, expérience)	Durée maximale des enregistrements : 6 min. : – Interview, bulletin d'informations, ... : 2 min environ (une seule écoute) – Un support parmi les suivants : 3 à 4 min. Exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (2 écoutes)	Présenter et défendre un point de vue à partir d'un document déclencheur
DALFC1	Comprendre un texte littéraire ou journalistique	– Médiation : Synthèse à partir de plusieurs documents écrits – Essai argumenté sur le thème de l'exercice précédent	– Comprendre un entretien et prendre des notes (durée maximale du document sonore : 8min., 2 écoutes) – Comprendre de brefs documents radiodiffusés (flash d'informations, micro-trottoirs, spots publicitaires, 1 écoute)	Médiation : Entretien avec le jury en 2 étapes : Exposé à partir de plusieurs documents écrits Entretien, débat
DALFC2	Médiation : Synthèse à partir d'un dossier – Essai argumenté sur le thème du dossier		Médiation : Comprendre un document sonore et prendre des notes Entretien avec le jury en 2 étapes : – exposé à partir du document – entretien, débat	